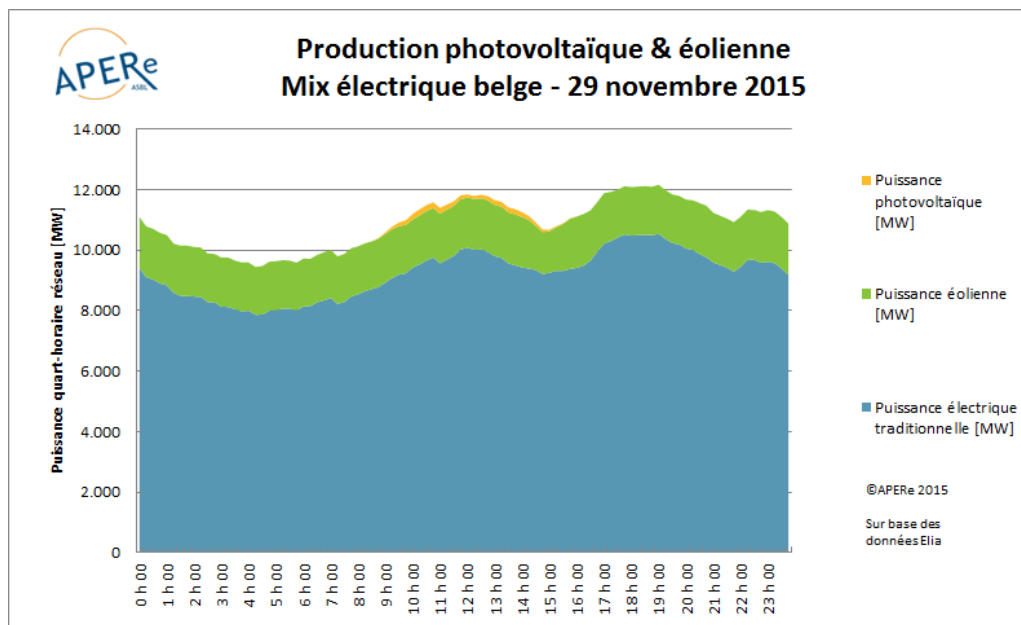




Un record éolien salue le démarrage de la COP21

La saison hivernale est là ! Le vent nous offre donc des journées électriques. Le parc éolien belge a atteint un nouveau record journalier de production hier avec 39 GWh. Cela représentait 15% de la consommation électrique belge du jour. L'éolien hivernal contribue significativement au mix énergétique belge.

Novembre souffle décidément avec force et constance. Ce dimanche 29 novembre, le parc éolien belge (1980 MW) a pu couvrir l'équivalent de la consommation de plus de 4.100.000 de logements standards (3500 kWh/an), soit 85% du pays. Si tous les ménages adoptaient un comportement URE (utilisation rationnelle de l'énergie – 2200 kWh/an), l'éolien aurait pu couvrir hier la consommation de tous les logements belges... avec en plus 20% des logements hollandais.



Par rapport à la consommation totale belge, les éoliennes ont injecté entre 13% et 17% de la puissance, avec une moyenne de 15% sur la journée. Le parc éolien belge a donc produit autant d'électricité que s'il avait tourné à puissance maximale 82% du temps. 82%, c'est le fameux taux de charge si cher aux gestionnaires du réseau et aux spécialistes de l'énergie. Il permet de juger en un clin d'œil de la qualité des productions éoliennes et de comparer facilement des périodes de temps, sans tenir compte de la puissance du parc éolien. Ainsi, hier, l'offshore (89% de taux de charge) a tourné un peu mieux que l'onshore (78%).

Le solaire photovoltaïque, toujours en berne lorsque le vent souffle, a contribué à hauteur de 0,9 GWh de production en journée (équivalent à la consommation électrique de 95.000 ménages environ).

Ces performances s'expliquent par le bon fonctionnement du parc éolien et par... la saison, tout simplement. Le vent d'hiver est traditionnellement fort et constant, comme en témoignent les historiques de production disponibles sur www.meteo-renouvelable.be. Grâce à cette source variable mais prévisible, l'éolien prend une place de plus en plus importante dans l'approvisionnement électrique de la Belgique.

Contact presse : APERe – Benjamin Wilkin : 02 209 04 08 – 0477 40 13 86



A propos de l'APERe

Association belge de référence en matière d'énergies renouvelables, l'APERe travaille depuis 1991 pour le développement des énergies renouvelables dans un contexte d'utilisation rationnelle de l'énergie et d'évolution soutenable des activités humaines. Ses réalisations lui valent des références auprès d'instances publiques régionales, nationales et européennes.

Reconnue en tant qu'organisme d'éducation permanente, l'APERe mène une action d'éducation et de conseil sur base de projets (campagnes, information, formation, facilitateur, études d'intérêt collectif) et d'activités de terrain (stands, conférences, animations).

Avec ses membres et partenaires, l'APERe est un réseau qui rassemble les compétences académiques et associatives en Wallonie et à Bruxelles.

www.apere.org

